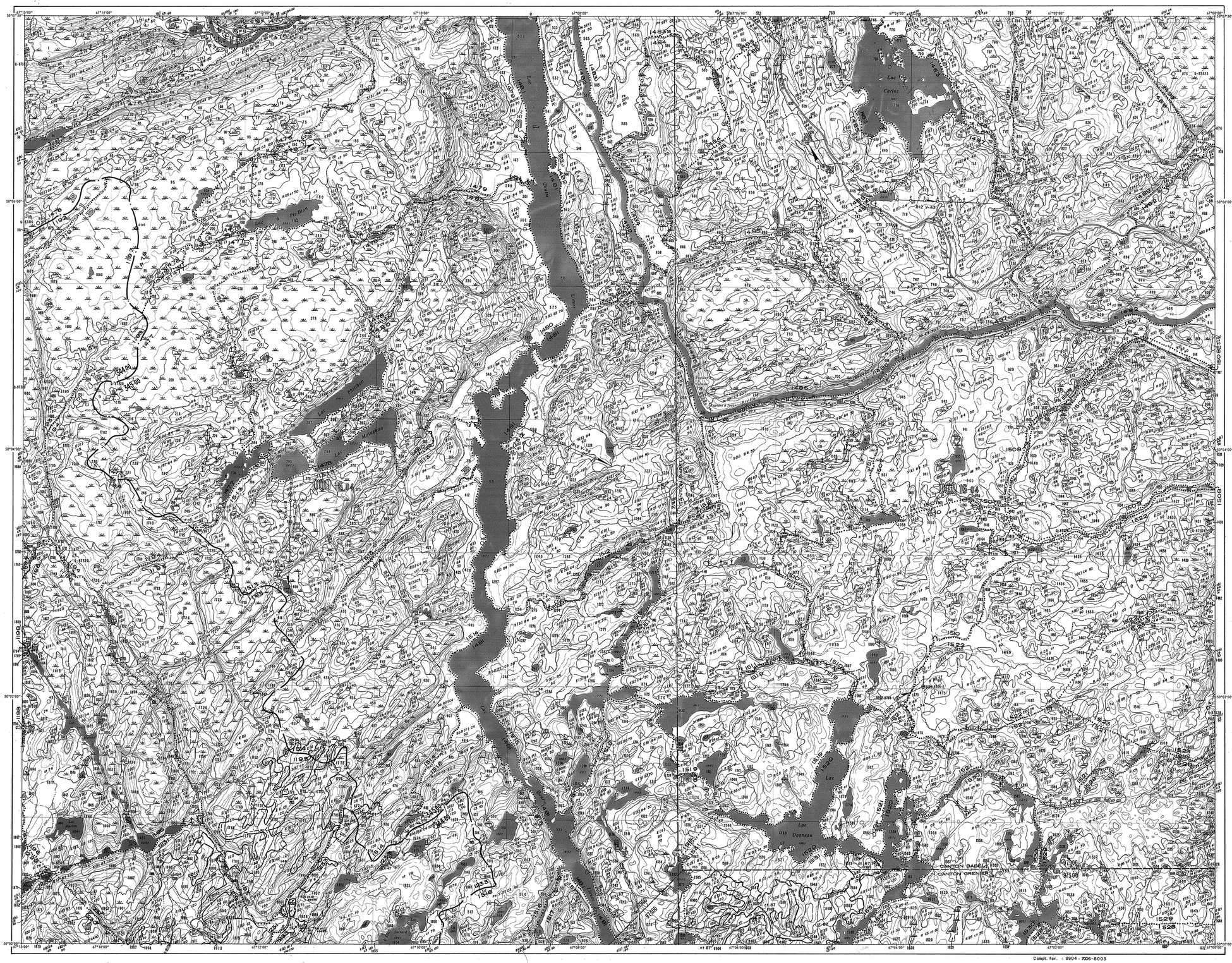

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, bose d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Amoncellement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées cv
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de jardinage ..... cj
Scalpage partiel (lignes ou à plat) ..... brp
Scalpage complet ..... brc
Plantation en ébiqueins ..... pb
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Exploitation commerciale ..... ec
Récolte dans les lisières boisées (abattre libres) ..... ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— à sapin et/ou épinette blanche ..... S (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... E (S)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... P (Pr)
— à pin rouge ..... R (Pr)
— à pin gris ..... G (Pr)
— à thuya (cèdre) ..... C (Pr)
— à peuplier ..... D (Pr)
— à mélèze (pastenom) ..... L (Pr)
Pessière ..... E
— à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse ..... E (S)
— à thuya (cèdre) ..... E (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... E (S)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (P)
— à pin rouge ..... E (R)
— à pin gris ..... E (G)
— à épinette noire ..... E (E)
— (plantation) ..... E (Pe)
— (plantation d'épinette blanche) ..... E (Ps)
— (plantation d'épinette de Norvège) ..... E (Pn)
— (plantation d'épinette rouge) ..... E (Pr)
Sapinière ..... S
— à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse ..... S (S)
— à thuya (cèdre) ..... S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (P)
— à pin rouge ..... S (R)
— à pin gris ..... S (G)
— à peuplier ..... S (D)
— à mélèze ..... S (M)
— (plantation de sapin baumier) ..... S (Pb)
Pinède à pin blanc ..... P
— — — avec pin rouge ..... P(P)
— — — à mélèze (mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse) ..... P(L)
— — — avec thuya (cèdre) ..... P(C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... P(E)
— — — avec bouleau ..... P(B)
— — — avec pin gris ..... P(G)
— — — avec peuplier ..... P(D)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... P(S)
— — — (plantation) ..... P(Pb)
Pinède à pin rouge ..... R
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... R(P)
— — — avec thuya (cèdre) ..... R(C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... R(E)
— — — avec mélèze ..... R(M)
— — — avec pin rouge ..... R(R)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... R(P)
— — — avec pruche ..... R(H)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... R(S)
— — — (plantation) ..... R(Pr)
Pinède à pin gris ..... G
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... G(G)
— — — avec thuya (cèdre) ..... G(C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... G(E)
— — — avec mélèze ..... G(M)
— — — avec pin rouge ..... G(R)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... G(P)
— — — avec pruche ..... G(H)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... G(S)
— — — (plantation de pin gris) ..... G(Pg)
Cédrière C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — — à mélèze ..... C (M)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... C (P)
— — — à pin gris ..... C (G)
— — — à peuplier ..... C (D)
— — — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — — (plantation de thuya) ..... C(Pc)
Pruchière ..... H
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... H (H)
— — — à thuya (cèdre) ..... H (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... H (E)
— — — à mélèze ..... H(M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... H(P)
— — — à pin gris ..... H(G)
— — — à peuplier ..... H(D)
— — — à sapin et/ou épinette blanche ..... H (S)
— — — (plantation) ..... H(Ps)
Mélèzaie ..... M
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... M (M)
— — — à thuya (cèdre) ..... M (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... M(P)
— — — à pin rouge ..... M(R)
— — — à pin gris ..... M(G)
— — — à peuplier ..... M(D)
— — — à sapin et/ou épinette blanche ..... M(S)
— — — (plantation européen) ..... M(Le)
— — — (plantation de mélèze japonais) ..... M(Lj)
— — — (plantation de mélèze laricin) ..... M(L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu résineux ..... FR
— — — — avec pin gris ..... F1 (Pg)
— — — — avec pin blanc ..... F1 (P)
— — — — avec pin rouge ..... F1 (R)
— — — — avec épinette noire ..... F1 (E)
— — — — avec mélèze ..... F1 (L)
— — — — avec sapin ..... F1 (S)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs ou rouges ..... BG
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... BG (E)
— — — — avec pin gris ..... BG (G)
— — — — avec pin blanc ..... BG (P)
— — — — avec pin rouge ..... BG (R)
— — — — avec mélèze ..... BG (L)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... BB
Feuillus à essences tolérantes ..... FT
— — — — avec pin rouge ..... FT (R)
Peuplier ..... PE
Peupliers avec sapin ..... PE (S)
— — — avec pin gris ..... PE (G)
— — — avec pin blanc ..... PE (P)
— — — avec pin rouge ..... PE (R)
Peupliers avec épinette noire ou rouge ..... PE (E)
— — — avec mélèze ..... PE (L)
Peuplier à grandes dents ..... PG
Érablière ..... ER
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... ER (B)
— à bouleaux jaunes ..... ER (BJ)
— à peupliers ..... ER (P)
— à sapin ..... ER (S)
— à feuillus à essences tolérantes ..... ER (FT)
Plantation d'érable à sucre ..... ER (Ps)
— — — de bouleau jaune ..... PER (BJ)
— — — de peuplier ..... PER (P)
— — — de peuplier hybride ..... PER (Ph)
— — — de tilleul d'Amérique ..... PER (Tl)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épaisse légère cl
Chablis partiel ..... chp
Chablis total ..... cht
Épidémie sévère ..... ri
Friche ..... fr
Plantation ..... p

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mûrs: ⊖ : 0 à 50 % ⊕ : 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... cht
Épidémie sévère ..... ri
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 60 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (20m)	2 (17m)	3 (14m)	4 (11m)	5 (7m)	6 (4m)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	F
Sévère	91 % et plus	S

Pente inconnue ailleurs que dans les forêts publiques seulement

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1D1 cp 50 ec
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R CC c60 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS DGR INC.
SIGNATURE : Jacques Delisle

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987; Année de publication : 1988; Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 24
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 3*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement 000
Concessionnaire ou autres 16 04
Bassin hydrographique 3440*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 9730*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1529*
Région écologique ..... 11 a
Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 0°0' ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-J-5	22-J-6	22-J-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-J-4	22-J-3	22-J-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-G-13	22-G-14	22-G-15	

22 J/3 S.E.